

**2015-02-02 :** Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue au lieu des sessions, le lundi 2 février 2015 à 20 h et à laquelle assistent, sous la présidence de Monsieur le maire Simon Boucher, les membres du Conseil suivants : Mesdames Julie Ricard et Nathalie Talbot ainsi que Messieurs Yanick Blier, Michel Bernier et David Deshaies. Monsieur Patrice Pinard a avisé de son absence.

Monsieur le maire Simon Boucher préside l'assemblée. La séance est ouverte à 20 h. Monsieur Matthieu Levasseur, directeur général, agit à titre de secrétaire.

### **ÉTUDE DE L'ORDRE DU JOUR**

---

L'ordre du jour est accepté avec l'ajout du point suivant :  
7.16 Achat de matériel pour la cuisine

### **PROCÈS-VERBAUX ET SUIVI**

---

**15-0201 :** **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015**

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015 soit adopté tel que soumis.  
Adopté à l'unanimité des conseillers.

### **DEMANDES SPÉCIALES**

---

Monsieur Réjean Boucher demande au Conseil à ce qu'il puisse avoir l'autorisation d'utiliser le terrain de balle à des fins de stationnement pour l'évènement des courses de VTT qui se tiendra le 7 février prochain sur les terrains de la municipalité.

### **RÈGLEMENTATION**

---

**15-0202 :** **Adoption du règlement no 81-8 fixant les tarifs de compensation des différents services municipaux pour l'année 2015**

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soit adopté le règlement n° 81-8 imposant les tarifs de compensation des différents services municipaux pour l'année 2015.  
Adopté à l'unanimité des conseillers.

**15-0203 :** **Adoption du règlement no 102-3 concernant la tarification pour les travaux de déneigement et d'entretien d'été de certaines rues privées pour l'année 2015**

Il est proposé par la conseillère Julie Ricard que soit adopté le règlement n° 102-3 concernant la tarification pour les travaux de déneigement et d'entretien d'été de certaines rues privées pour l'année 2015.  
Adopté à l'unanimité des conseillers.

**15-0204 :** **Adoption du règlement no 80-8 fixant le remboursement d'une partie des frais de non-résidents**

Il est proposé par le conseiller Yanick Blier que soit adopté le règlement n° 80-8 fixant le remboursement d'une partie des frais de non-résidents chargés par les villes de Warwick, de Victoriaville et de Drummondville pour l'année 2015.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**15-0205 : Adoption du règlement no 79-10-1 modifiant le règlement no 79-10 autorisant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux**

Il est proposé par le conseiller David Deshaies que soit adopté le règlement no 79-10-1 modifiant le règlement no 79-10 autorisant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**15-0206 : AVIS DE MOTION - Règlement no 90 imposant divers tarifs pour l'utilisation des infrastructures et des services de la municipalité**

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Julie Ricard qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, sera présenté pour adoption le projet de règlement no 90 imposant divers tarifs pour l'utilisation des infrastructures et des services de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**DÉCISIONS**

---

**15-0207 : Dernier avis pour les arrérages de taxes**

CONSIDÉRANT QUE la liste des arrérages de taxes est déposée et qu'elle révèle 41 dossiers de contribuables qui accusent d'importants retards;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller David Deshaies qu'un dernier avis recommandé soit transmis aux propriétaires concernés les informant que, à défaut d'avoir réglé les arrérages de taxes d'ici le jeudi 26 février 2015, les dossiers seront transmis à la MRC pour vente pour défaut de paiement de taxes. Il est convenu par le Conseil que les dossiers dont les deux années précédant l'année en cours sont en défaut de paiement de taxes seront sujets à la procédure de vente pour défaut de paiement de taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**15-0208 : Offre de services pour la mise à jour du plan d'intervention**

CONSIDÉRANT QU'une mise à jour du plan d'intervention d'égout domestique, d'égout pluvial et de la chaussée est nécessaire en fonction des priorités établies dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bernier que l'offre de services professionnels de WSP Canada Inc. pour la mise à jour du plan d'intervention soit acceptée. Les services professionnels sont offerts au coût de 10 600 \$ taxes en sus, excluant l'inspection télévisée des conduites pluviales ainsi que l'étude des sols et tous les frais de laboratoire pour l'auscultation des chaussées. Il est convenu que les frais pour la mise à jour du plan d'intervention soient inclus dans la programmation des travaux 2014-2018 du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**15-0209 : Participation à l'édition 2015 du Trio étudiant Desjardins pour l'emploi**

Il est proposé par la conseillère Julie Ricard que soit acceptée la demande de participation financière pour l'édition 2015 du Trio étudiant Desjardins pour l'emploi au montant de 1 400 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**15-0210 : Adhésion à la 10e édition (2015-2017) du programme Les Fleurons du Québec**

Il est proposé par le conseiller David Deshaies que l'adhésion de la municipalité au programme Les Fleurons du Québec pour la 10<sup>e</sup> édition 2015-2017 soit renouvelée. La cotisation triennale 2015-2017 est de 1 075 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**15-0211 : Demande de nettoyage du cours d'eau Lambert**

CONSIDÉRANT l'adoption par la MRC d'Arthabaska du règlement numéro 239 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC d'Arthabaska ainsi que la politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC d'Arthabaska lors de sa séance régulière du 18 mars 2009, lequel règlement est entré en vigueur le 8 juillet 2009;

CONSIDÉRANT la demande d'intervention faite par la Ferme Le Portage SENC et Les entreprises Herb-Pe-Sem Ltée pour le nettoyage d'une partie du cours d'eau Lambert;

CONSIDÉRANT l'accumulation de sédiments dans le cours d'eau;

CONSIDÉRANT la localisation des travaux situés de part et d'autre des lots 12B-P, 13-P, 14-P et 15-P du cadastre du canton de Simpson, soit sur une distance d'environ 1 888 mètres;

CONSIDÉRANT l'analyse de la demande faite par Monsieur Gervais Pedneault, personne désignée par la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton, suite à sa visite terrain du 20 janvier 2015;

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer les travaux d'entretien sur une partie du cours d'eau Lambert;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yanick Blier que la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton transmette la présente demande à la MRC d'Arthabaska afin d'entreprendre les travaux d'entretien qui consistent à retirer les sédiments dans le cours d'eau à la susdite localisation et que l'intégralité des frais liés aux travaux soit répartie au mètre linéaire entre les propriétaires bordant le cours d'eau Lambert.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**15-0212 : Demandes de prix pour les contrats annuels concernant l'entretien de la voirie locale 2015**

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soient autorisées les demandes de prix par l'inspecteur municipal pour le balayage des rues, le scellement des fissures, le lignage des rues, le nivelage, l'abat-poussière et l'entretien de fossés auprès de deux entrepreneurs minimalement pour chacune des catégories de travaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**15-0213 : Demande de prix pour le fauchage**

Il est proposé par la conseillère Julie Ricard que soit autorisée la demande de prix pour le fauchage par l'inspecteur municipal. La demande sera transmise à deux entrepreneurs et prévoira pour 2015 deux coupes d'accotement effectuées au mois de juin et août.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**15-0214 : Demandes de soumissions pour le rapiéçage à l'enrobé**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Talbot que soient autorisés les appels d'offres concernant le rapiéçage à l'enrobé pour l'année 2015.  
Adopté à l'unanimité des conseillers.

**15-0215 : Offre de services pour la vérification des bornes incendie du réseau**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

**15-0216 : Octroi du contrat annuel de services pour les génératrices**

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soit autorisé l'octroi du contrat annuel de services pour l'entretien des génératrices ONAN et FAGUY, à Génératrice Drummond, au coût de 422,70 \$ par génératrice. Les taxes et le coût des pièces d'entretien sont en sus.  
Adopté à l'unanimité des conseillers.

**15-0217 : Formation secourisme en milieu de travail**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est membre de la mutuelle de prévention Le Groupe ACCIsst Inc;

CONSIDÉRANT QU'une des obligations d'un membre de ladite mutuelle est de mettre à jour chaque année son programme de prévention;

CONSIDÉRANT QUE ledit programme de prévention vise notamment à s'assurer de la présence d'un secouriste qualifié par quart de travail;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yanick Blier que Monsieur Matthieu Lévasseur, directeur général, soit autorisé à participer à la formation Secourisme en milieu de travail qui aura lieu le 16 et 17 avril prochain à Victoriaville au coût de 104 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**15-0218 : Jeudis en chansons – Dépôt de candidature**

Il est proposé par la conseillère Julie Ricard que soit déposée la candidature de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton pour l'évènement 2015 des Jeudis en chansons.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**15-0219 : Publicité de la Caisse Desjardins pour le site internet de la municipalité**

Il est proposé par le conseiller Yanick Blier que soit demandé à la Caisse Desjardins un montant de 650 \$ à titre de commandite pour le site internet de la municipalité pour l'année 2015.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**15-0220 : SSI – Don d'un classeur**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Talbot de faire parvenir une lettre de remerciements à Agropur pour le don d'un classeur offert au Service incendie.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**15-0221 : Acquisition de matériel informatique**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Talbot que soit autorisée l'acquisition de deux (2) tours informatiques et de deux (2) imprimantes pour la bibliothèque et le bureau de l'inspecteur municipal. Le matériel informatique sera acquis chez Équipements M.M. Inc. au coût de 870 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**15-0222 : Achat de matériel pour la cuisine**

Il est proposé par la conseillère Julie Ricard que soit autorisé l'achat de deux cents (200) verres en vitre, de vingt-cinq (25) pichets en plastique et de linges à vaisselle pour la cuisine du centre communautaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**CORRESPONDANCE**

---

**ADOPTION DES COMPTES**

---

**15-0223 : Adoption de la liste des dépenses et des déboursés salaires**

Il est proposé par le conseiller David Deshaies que le paiement des comptes soit autorisé. La liste des comptes présentés, qui totalisent 327 276,50 \$, dont 13 995,22 \$ en déboursés directs des salaires, est annexée à la suite de ce procès-verbal.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton.

---

Secrétaire-trésorier

**VARIA**

---

Les membres du Conseil accepte la demande de Monsieur Réjean Boucher afin d'autoriser l'utilisation du terrain de balle à des fins de stationnement pour l'évènement du 7 février prochain.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Les membres du Conseil répondent aux questions des personnes de l'assistance.

Monsieur Julien Ricard questionne sur la disposition des animaux morts et de l'entrepreneur désigné pour effectuer le ramassage sur les chemins de la municipalité ainsi que sur l'utilité des services offerts par la MRC.

Monsieur Michel Proulx interroge les membres du Conseil sur le budget affecté pour la fête d'hiver ainsi que sur les exigences établies pour le déneigement. Il demande également la position des membres du Conseil concernant les travaux d'asphaltage, à savoir si les travaux seront effectués davantage en régie interne que par contrat.

Monsieur Pascal Lemire s'informe au sujet du futur développement résidentiel et des taxes reliées au projet ainsi que sur la possibilité d'envisager l'acquisition du matériel nécessaire pour effectuer le fauchage des accotements en régie interne.

Sur ce dernier point, la conseillère Julie Ricard propose que la présente séance soit levée. Il est 21 h 35.

Le maire,

Le secrétaire,

---

Simon Boucher

---

Matthieu Levasseur

